



## RENCONTRES avec nos DEPUTES

Le Conseil de notre ULR a souhaité rencontrer les députés élus en juin 2017 pour leur présenter les positions et les revendications du syndicat CFDT-Retraités. Nous leur avons adressé la lettre ci-contre. Résultats:

### 1) le 07/11: RDV avec M. Sébastien Chanal, attaché parlementaire de M. Colas-Roy député de la 2<sup>ème</sup> circonscription.

Délégation CFDT : Alain Caffératto, Antoine Bocquet, Jérôme Douady

Le député vient de s'installer dans sa permanence et les meubles ne sont pas encore déballés.

C'est dans ce contexte que nous avons présentés nos revendications. Nous avons insisté sur deux points:

- augmentation de la CSG: nous avons fait remarquer que seuls les retraités contribuaient à hauteur de 1% sur leur retraite complémentaire pour financer l'assurance maladie et que cette ponction devait être supprimée.

- la limite d'exonération de l'augmentation de la CGS: elle devrait être portée à 1600 euros.

M.Chanal nous a indiqué qu'il allait transmettre immédiatement nos revendications à M. Colas-Roy

### 2) le 01/12: RDV avec Mme Emilie Chalas, députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription

Délégation CFDT : Josette Dizet, Jacqueline Mason, Jérôme Douady

A la suite d'un problème de mail non reçu par la permanence d'Emilie Chalas, nous avons été reçus par

monsieur Robin Quiles, attaché parlementaire de la députée, mais il est envisagé que nous soyons reçu le 21 décembre à la fois par Olivier Véran et par Emilie Chalas.

- Nous avons proposé que la limite de l'exonération de l'augmentation de la CSG soit portée à 1600 euros, Mr Quiles nous a fait remarquer que, bien que le retraité soit perdant pendant l'année 2018, il serait

gagnant à partir de 2019 suite à la première tranche de la suppression de la taxe d'habitation. Pour compenser cette perte en 2018, nous avons alors demandé la suppression du prélèvement de 1% sur les retraites complémentaires (que seuls les retraités subissent).

- Nous avons démontré que le tiers payant prévu depuis 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les affections de longue durée (ALD) n'était que très partiellement appliqué, que l'appellation «tiers payant généralisable» était un leurre et que l'on assistait sur ce point à une marche arrière inexplicable

- Nous avons enfin exprimé l'urgence de promulguer la deuxième loi sur le vieillissement qui devrait régler le reste à charge pour les résidents en EHPAD et la prise en charge des frais de perte d'autonomie pour un maintien à domicile.

Mme ...

Députée de la ... circonscription de l'Isère

Madame la députée,

*La part des retraités dans la population augmente. Pour autant, les retraités de l'Isère sont ils une charge ou une chance pour tous les Isérois ?*

*Vous venez d'être élue députée de la ... circonscription de l'Isère.*

*Notre première préoccupation est celle du pouvoir d'achat des retraités. Concernant les pensions, nous revendiquons qu'elles soient toutes, après une carrière complète, au moins égales au SMIC. Elles doivent être revalorisées périodiquement, en tenant compte de l'inflation et de l'évolution des salaires des actifs.*

*Nous nous opposons aux mesures qui «ciblent» de manière spécifique les retraités, en particulier à une augmentation de la CSG. Même si les plus faibles retraites en sont exonérées, nous n'acceptons pas une ponction supplémentaire sur les retraites supérieures à 1200 euros sans contreparties.*

*Concernant les personnes âgées dans leur ensemble, la loi d'adaptation de la société au vieillissement, votée pendant le précédent le quinquennat, a apporté des améliorations mais elle reste insuffisante en ce qui concerne les personnes en perte d'autonomie hébergées en EHPAD. Les restes à charge sont insupportables pour de nombreux retraités. Une deuxième loi devait proposer des solutions pour diminuer le reste à charge en EHPAD et à domicile, et nous l'attendons toujours.*

*Nous voudrions vous rencontrer pour porter à votre connaissance les constats et les propositions que nous souhaitons voir se réaliser durant cette mandature.*

*Dans cette attente, croyez, Madame la députée, en nos sincères salutations*

### 3) le 21/12: RDV prévu avec Olivier Véran, député de la 1<sup>ère</sup> circonscription

4) pas de réponse à ce jour de Catherine Kamoski (4<sup>ème</sup> circonscription) et de Marie-Noëlle Battistel (5<sup>ème</sup> circonscription)

# VILLES AMIES des AINÉS

## Une dynamique participative et partenariale

L'objectif du réseau des Villes Amies Des Aînés (VADA) est de fédérer les collectivités qui ont la volonté et la vocation de créer un environnement urbain, matériel et social susceptible de promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé et une bonne qualité de vie pour les personnes âgées.

Si vieillir est une chance, bien vieillir demeure l'essentiel. Une évolution et une adaptation de notre société s'imposent à nous tous face à l'allongement de la vie, si l'on souhaite des territoires accueillants et solidaires à tout âge.

C'est pourquoi les villes amis des aînés organisent chaque année une journée régionale de réflexion et de partage d'expériences sur les dynamiques locales du bien vieillir, associant le monde de la recherche et de la politique autour d'un thème:

- «vieillissement et mobilité» le 31 mai 2016 à Lyon.
- «une dynamique participative et partenariale» à Strasbourg, le 6 juillet 2017. Nous avons retenu ce thème comme sous-titre de cette présentation.

Chaque année, des rencontres au niveau national ont lieu au ministère concerné en présence du ministre ou secrétaire d'état. En 2015, le thème était «agir contre l'isolement». En 2016, le thème était: «l'intergénérationnel, un défi pour la cohésion sociale» et le 15 décembre 2017, les rencontres nationales auront pour thème : «Bouger et agir en ville».

L'idée principale de la démarche est de partager les expériences et de montrer que les actions menées ne sont pas faites uniquement pour les personnes âgées, mais aussi pour toutes les générations.

L'UCR CFDT est partenaire du réseau francophone des Villes Amies Des Aînés. Elle incite les ULR à agir pour développer ce réseau et à y participer quand elles se trouvent dans une ville adhérente.

Notre ULR a participé aux journées régionales organisées par le réseau francophone des Villes Amies Des Aînés en 2016 et 2017.

La ville de Grenoble a adhéré au réseau francophone des Villes Amies Des Aînés. Notre ULR tient à participer à cette démarche.

### Grenoble, ville amies des aînés

La ville de Grenoble a adhéré au réseau VADA le 29 février 2016 et choisi 6 thématiques: habitat et environnement, lien social et solidarité, participation sociale, engagement et citoyenneté, santé et autonomie, transports et mobilité, culture sports et loisirs. Une équipe universitaire du département de sociologie conduite par Catherine Cucher et Annie Moller accompagne la démarche sur le plan méthodologique.

La démarche a commencé par 2 ans d'incubation pour rassembler les partenaires, parler, réfléchir, voir comment monter un comité de pilotage technique et stratégique pour créer une dynamique municipale qui soit vraiment transversale.

Le diagnostic participatif repose sur 4 méthodes d'enquêtes complémentaires: recueil de données sociales sur l'existant; temps d'observation de l'espace public; conduite d'entretiens semi-directifs avec les responsables des Pôles d'Animation Gérontologiques et Intergénérationnelles (PAGI) et des unions de quartiers; réunions focus qui sont des réunions publiques ouvertes à tous les aînés (plus de 55 ans) afin de les mettre à contribution pour être force de propositions et de réflexions.

- En 2016: diagnostic participatif sur les trois premières thématiques. Vous pouvez retrouver le rapport sur le site <http://www.grenoble.fr/1000-ville-amie-des-ainés.fr>

- En 2017: le diagnostic n° 2 sur les 3 dernières thématiques. Le plan d'action a été élaboré. Le 18 octobre 2017, la ville de Grenoble s'est vu remettre le certificat officiel d'entrée dans la démarche des villes amies des aînés.

- En 2018: mise en œuvre du plan d'action n°1 et restitution du travail mené en 2017 avec élaboration du plan d'action n°2 puis sa mise en œuvre.

- En 2019: suivi des plans d'actions et évaluation du protocole d'action.

- En 2020: évaluation des résultats obtenus et présentation d'un rapport de situation à l'Office Mondial de la Santé.

L'ULR rencontre régulièrement l'adjointe responsable des personnes âgées et de la politique intergénérationnelle de la ville de Grenoble. Nous avons souligné que nous représentons 450 retraités et fait connaître nos travaux sur le logement des personnes dépendantes et sur les déplacements à la demande. L'ULR est reconnue par VADA-Grenoble et est invitée aux réunions de focus.

## Tarifs TAG 2017-2018

Comme chaque été, le SMTC a publié la nouvelle grille des tarifs du réseau de transport en commun de la TAG. La grosse surprise concerne l'abonnement annuel pour les personnes âgées de plus de 75 ans: il est passé de 36 à 136 euros. Pour rappel, l'abonnement annuel pour les 65-74 ans coûte 268,20€, soit légèrement moins que le reste à charge des actifs (25-64 ans), après subvention de 50% de l'employeur (567:2=283,50)

D'un tour de table lors du Conseil de notre ULR du 10/11/2017, il ressort que personne ne défend les tarifs préférentiels selon l'âge sauf pour les jeunes qui n'ont pas de revenu. Mais tous déplorent le défaut de concertation et l'absence d'étalement dans le temps d'une telle augmentation. Le projet d'un courrier au SMTC a été abandonné car nos doléances ne sont que de forme.

Il est à noter que la tarification solidaire s'applique à tous de la même façon avant ou après 75 ans et qu'elle permet de réduire à 2,50€ l'abonnement mensuel (soit 30€ par an) pour les plus bas revenus.

### VIE de l'ULR

Aujourd'hui notre ULR compte 445 adhérents. Nous étions 457 fin 2016. Cela représente un sensible recul. Les adhésions restent stables mais les départs ont sensiblement augmenté. Une seule démission pour désaccord. Mais augmentation forte des radiations pour «retard important de cotisation» et du nombre de décès (10).

N'oubliez pas de payer votre cotisation 2018 dès le début de l'année. Si vous n'êtes pas en prélèvement automatique de votre cotisation, pourquoi ne pas nous en faire la demande? Ce serait un beau cadeau de Noël pour la CFDT; cela stabilise la rentrée des cotisations.

Bonnes fêtes à tous.

## ASSEMBLEE des RETRAITES CFDT de MATHEYSINE et du TRIEVES Lundi 2 octobre - La Mure et Monestier de Clermont

Il nous semblait important d'aller à la rencontre de nos camarades hors agglomération. Nous avons donc envoyé une invitation à tous nos adhérents de la Matheysine et du Trièves. Nous étions 4 membres du conseil, dont un de Mens.

### En Matheysine:

A la Mure, 24 personnes étaient invitées le matin au centre ville, le jour du marché. Deux étaient présentes et deux s'étaient excusées.

Des questions posées et envoyées aux habitants CFDT et sympathisants du plateau, il est ressorti que les déplacements s'organisent individuellement avec le soutien du voisinage. Les transports réguliers concernent les personnes autonomes. Les essais de navettes organisés par des communes comme Susville ou Saint Honoré ou par le conseil général n'ont pas eu de succès. La solidarité fonctionne. Pour les valides, c'est l'auto-stop organisé, et maintenant l'auto-partage.

Les retraités portent un regard attentif vers les petites entreprises du plateau. La population est pré-occupée et souhaite le maintien de celles-ci. Il existe une forte solidarité.

Les militants CFDT ont de moins en moins de contact entre eux. La relève se fait attendre.

Le problème épineux de la santé est bien réel sur le plateau. Un hôpital local gère le quotidien et les médecins ne se déplacent plus à domicile. Pour les actes médicaux techniques et les médecins spé-

cialistes, il faut aller dans l'agglomération grenobloise.

### Dans le Trièves:

A Monestiers de Clermont, 14 adhérents étaient invités l'après-midi à la maison des associations. 4 ont répondu présents.

L'ADMR joue un grand rôle dans les déplacements individuels des personnes âgées, mais pour ceux qui bénéficient de ses services. Les accompagnements de solidarité sont nombreux. Il n'existe que très peu de moyens de transport pour les habitants. Il n'y a que les bus aux heures des déplacements scolaires. Il n'y a pas de solution pour les déplacements imprévisibles.

Certains médecins, les plus âgés, continuent des visites à domicile. Pour les autres, les maisons médicales accueillent les patients sans préférence de médecin.

En conclusion, en Matheysine comme dans le Trièves, les adhérents présents souhaitent:

- se connaître et, pour cela, partager la liste des invités pour cette journée du 2 octobre.
- que soit organisée une journée identique en 2018.
- chercher de jeunes retraités pour donner une vie locale à la CFDT retraités.
- se mettre en contact avec les sections de salariés pour les informer de l'existence et de la pertinence de l'ULR.